

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT REUNION DU 15 MARS 2007

Le gouvernement, réuni le 15 mars 2007, a adopté des projets de délibération et a pris des arrêtés.

Comité Consultatif de l'Environnement

Le gouvernement va proposer au Congrès de modifier la composition du Comité Consultatif de l'Environnement en y ajoutant un cinquième représentant des associations déclarées ayant pour objet la protection de l'environnement. Il est en effet proposé de désigner l'association « Ensemble pour la Planète » qui regroupe 17 associations de protection de l'environnement.

Comptes positifs pour le Port Autonome

Le gouvernement a approuvé le compte financier 2005 du port autonome de la Nouvelle-Calédonie, arrêté en recettes à la somme de 1.972.972.689 CFP et en dépenses à la somme de 1.917.378.173 CFP, faisant apparaître un résultat global excédentaire de 55.594.516 CFP qui abonde le fonds de roulement.

Nouveaux programmes aériens

A la fin des mois de mars et d'octobre de chaque année, les programmes d'exploitation des compagnies aériennes sont renouvelés et doivent être approuvés par le gouvernement.

Ainsi, à compter du 25 mars 2007, Air Calédonie International présentent des changements :

- le vol sur Auckland en A332 est désormais le mercredi au lieu du jeudi et avancé de 01h05
- le vol sur Sydney du mercredi se fait en A320 au lieu d'un A332, avec une arrivée avancée de 15 minutes
- le vol sur Sydney du jeudi se fait en A332 au lieu de l'A320 et est décalé de 01h20
- le départ du vol sur Brisbane du jeudi est décalé de 55 minutes.

Air New Zealand annonce un vol du mardi décalé de 25 minutes et celui du samedi de 45 minutes. Le vol Air Vanuatu du mercredi décollera 3h30 plus tard. Aucune modification notable chez Qantas.

Validation de la durée de formation pour certains fonctionnaires

La durée d'un cycle de formation validée, suivie dans l'une des écoles figurant dans la liste arrêtée ci-après, est prise en compte dans le calcul de l'ancienneté exigée pour permettre aux fonctionnaires du cadre de l'administration générale et des personnels de la filière administrative des communes de pouvoir prétendre à une promotion interne :

Ecole Nationale d'Administration ;

Ecole Nationale des Impôts ;

Ecole Nationale des Douanes ;

Ecole Nationale du Trésor ;

Ecole Nationale de la Concurrence et de la Consommation ;

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques ;

Institut National du Travail ;

Ecole Nationale de la Santé Publique ;

Divers

- Le gouvernement a renouvelé l'agrément de transport nautique à caractère touristique de quatre sociétés : « Air Mer Loisirs », « Giga Nirvana Charter », « Lhooq » et « Mio palmo plongée »
- Pour la fixation des tarifs du CHS Albert Bousquet, la référence pour calculer le forfait journalier en hospitalisation complète est « deux fois le SMG horaire » mais compte tenu de l'évolution du SMIG horaire, la valeur unitaire de celui-ci ne sera désormais plus précisée.
- Il est organisé à compter du 26 mai 2007 un concours externe pour le recrutement de 2 conseillers territoriaux des activités physiques et sportives ainsi qu'un concours interne pour 1 poste de conseiller territorial des activités physiques et sportives et 1 poste de conseiller territorial socio-éducatif.
- M. Xavier Tiedrez est nommé chef du service du budget à la DBAF (direction du budget et des affaires financières), en remplacement de Mme Francisca Brunin. Par ailleurs, il est créé un second poste d'adjoint au chef du service de la marine marchande et des pêches maritimes.
- Les installations étant obsolètes et les capacités de transmission saturées, les Forces Armées doivent mettre en place de nouveaux équipements de relais radioélectriques implantés sur des terrains domaniaux au Mont Dore. Le gouvernement a donc autorisé la passation d'un avenant à la convention d'occupation temporaire de ces terrains.
- Aux 35 entreprises déjà autorisées, le gouvernement a ajouté les sociétés J.BAT Sarl et CBI Constructors qui se voient accorder une dérogation au repos hebdomadaire qui est donné un autre jour que le dimanche.
- Le gouvernement a désigné MM. Louis Mapou et Edouard Hnawia en qualité de personnalités qualifiées au sein du jury spécial consulté pour l'attribution des bourses d'encouragement à la recherche universitaire.
- Concernant l'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire, le gouvernement va demander au Congrès de compléter l'habilitation de la commission permanente par différents projets de délibération.